

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 68 (1959)
Heft: 3

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ces secours. Ceux-ci, très souvent, ne peuvent pas atteindre les sinistrés. C'est la raison d'une situation tragique qui a fortement ému, à juste titre, la population de notre pays et suscité son désir d'agir en faveur des réfugiés.

Ayant été mise au courant de ce mouvement d'opinion, la Croix-Rouge française précise que des secours en espèces seront reçus avec une très vive reconnaiss-

sance, ne serait-ce que pour couvrir les seuls frais d'hébergement, de transport, etc. qui sont énormes.

Décision de la Croix-Rouge suisse

La Croix-Rouge suisse est à disposition pour faire parvenir à la Croix-Rouge française les fonds qui voudraient être mis à la disposition des sinistrés de Madagascar.



A la gare d'Orsay, à Paris, des tonnes de vêtements ont été apportées par la population de la région parisienne pour les sinistrés de Madagascar.
(A. T. P., photos)

REEDITIONS DU « SOUVENIR DE SOLFERINO » D'HENRY DUNANT

Pour le centenaire de Solferino

Le Comité central a décidé de procéder à la réimpression de la traduction allemande d'*« Un Souvenir de Solferino »*, publié en son temps par la maison d'éditions Atlantis. Cet ouvrage qui sera tiré à 10 000 exemplaires sous le titre *« Eine Erinnerung an Solferino »* comportera en appendice des textes du Professeur A. von Albertini et de M. H. Haug.

L'Alliance suisse des Samaritains s'est réservé pour sa part 5000 exemplaires de cet ouvrage, tandis que la Croix-Rouge allemande de la République fédérale en a commandé 2000, la Croix-Rouge autrichienne 500 et la Croix-Rouge suisse 2500.

*

Une édition populaire en français du petit livre d'Henry Dunant

De son côté, le comité du *« Souvenir d'Henry Dunant »*, que préside M. A. Krafft, à Lausanne, a décidé de rééditer en édition populaire le *« Souvenir de Solferino »*, épousé depuis de nombreuses années. C'est dans le cadre des manifestations prévues pour célébrer le centenaire de cette bataille et celui de la naissance de la Croix-Rouge que sera réalisée cette édition.

LA VENTE DU MIMOSA 1959

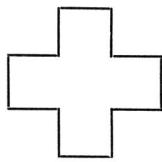
La vente du mimosa qui a eu lieu le 31 janvier en Suisse romande a permis d'enregistrer de beaux résultats. Ce 10^e anniversaire du mimosa organisé avec la collaboration de la Chaîne du Bonheur et de Cannes a été une réussite dont il faut remercier les promoteurs et les innombrables collaborateurs. Voici les résultats bruts enregistrés par les divers cantons participant à la vente qui a eu lieu dans 326 localités:

	Fr.
Fribourg	8 301.45
Genève	66 282.75
Jura	21 477.20
Neuchâtel	26 305.85
Valais	13 840.45
Vaud	59 051.80
Soit total brut	
	195 259.50

Les meilleurs résultats enregistrés dans chaque canton sont les suivants:

Vaud:	Fr.	Fr.
St-Georges s/Gimel	½ carton 200.—	soit pour 1 carton 400.—
Neuchâtel: Boudry	2 cartons 650.—	» 1 » 325.—
Jura: Reconville	1 carton 255.—	» 1 » 255.—
Valais: Saxon	2 cartons 501.—	» 1 » 250.50
Fribourg: Treyvaux	½ carton 114.—	» 1 » 228.—
Genève:		
Grand-Lancy	3 cartons 670.—	» 1 » 223.30

VOTRE CROIX-ROUGE



Le Comité de Direction tiendra séance à Berne le 16 avril en vue notamment de préparer le programme de l'Assemblée annuelle des délégués qui aura lieu les 30 et 31 mai à Lucerne.

*

Deuil

Le docteur Gilbert Du Pasquier, membre du Comité central de la Croix-Rouge suisse, a eu le chagrin de perdre sa mère, Madame Léon Du Pasquier, née Alice de Coulon, décédée à Neuchâtel le 6 avril dans sa quatre-vingt-septième année. Nous présentons au docteur Du Pasquier et à ses proches l'assurance de notre vive et respectueuse sympathie.

*

A Granges

Le Dr H. Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge, a été contraint par les exigences de sa nouvelle charge de se démettre des fonctions de président de la section de Granges qu'il assumait depuis de longues années. Il a été remplacé par M. Emil Matter, auquel a succédé dans ses fonctions de trésorier M. Georg Heimann.

*

Accord rhéto-tessinois

Les sections des Grisons et de Bellinzone ont conclu un accord aux termes duquel les sections de certains des vallées de la Mesolcina et du Calanca, soit des localités de Mesocco, Grono et Roveredo, dépendront dorénavant de la section de Bellinzone de la Croix-Rouge suisse. Elles se mettront à la disposition de celle-ci pour l'accomplissement de diverses tâches croix-rouge pouvant leur être confiées. L'organisation de prises de sang, de la collecte de mai, l'aide en cas de catastrophe, les enquêtes à effectuer à la suite de demandes de secours, etc. seront désormais dans ces deux vallées du ressort de la section croix-rouge de Bellinzone.

*

INFIRMIERES

Examens finaux

Des sessions d'examens ont eu ou auront lieu dans les écoles suivantes d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse:

16/17 mars	Ecole de gardes-malades de la Croix-Rouge, Zurich-Fluntern	Expert de la Croix-Rouge: Mlle Vreni Lehmann, de Langenthal
17/18 mars	Diaconie de Béthanie, Zurich	Mlle Maria Keller, de Bâle
18 mars	Institution de diaconesses, Riehen	Dr A. Walser, de Bâle
23 mars	Ecole de gardes-malades bernoise Engeried, Berne	Dr K. Stampfli, de Berne
23 mars	Institution de diaconesses, St-Loup	Mme Dr M. Michaud, de Lausanne
23/24 mars	Ecole de gardes-malades Zurich	Dr J.-F. Meloni, de Zurich
23/24 mars	Hôpital des Bourgeois, Bâle	Mlle S. Hæhlen, de Winterthour
23/25 mars	Ecole d'infirmières de la Croix-Rouge « Linden-hof », Berne	Mme Dr Y. Mœschlin, de Soleure, et Dr A. Bernstein, de Bâle

25 mars	Maison de diaconesses, Berne	Dr P. Kürsteiner, de Berne
7/9 avril	Hôpital cantonal, Lausanne (Pratique)	Experts de la Croix-Rouge suisse: Milles L. Buchmann, M. Bæchtold, de Lausanne M. Zihlmann, de Bâle
15/16 avril	Hôpital cantonal, Lausanne (Théorique)	Mlle M. Bæchtold, Dr H. Perret, de Lausanne
20/21 avril	« La Source », Lausanne (Pratique)	non désigné
22 avril	« La Source », Lausanne (Théorique)	Dr E. Hug, de Bâle
23/25 avril	Hôpital cantonal, Lucerne	Mlle H. Durrer, de Zurich
27/28 avril	Hôpital de district, Biel	Dr A. Schmid, de Berne
29 avril	Hôpital cantonal, Aarau	Dr W. Maurer, de Lucerne
12/13 mai	Hôpital de district, Thonon	Dr H. Bürgi, Mlle Thérèse Walter, de Berne
14 mai	Fondation de soins aux malades de l'Eglise nationale bernoise, Langenthal	Mlle M. Comtesse, de Berne

*

Subvention

Dans sa séance du 5 mars, le Comité central a décidé d'accorder à l'Ecole d'infirmières de la Croix-Rouge « La Source » une subvention extraordinaire de 35 000 francs comme contribution au déficit enregistré par l'école en 1958.

*

Examens réussis à Saint-Loup

Les diaconesses et infirmières dont les noms suivent ont réussi leurs examens à l'école d'infirmière de Saint-Loup le 23 mars:

Sœur Françoise Bæchler,	diaconesse
Sœur Ida Dubois,	diaconesse
Sœur Paulette Dubois,	diaconesse
Sœur Cécile Grandjean,	diaconesse
Mlle Eva Jacot,	infirmière
Mlle Rösli Jeremias,	infirmière
Sœur Paulette Mathey,	diaconesse
Sœur Aimée Mathys,	diaconesse
Mlle Sylvia Steiger,	infirmière
Sœur Rita Wyss,	diaconesse.

A toutes nos félicitations et nos vœux pour une belle et féconde carrière.

*

COLONNES ET DETACHEMENTS CROIX-ROUGE

Plusieurs visites de recrutement pour infirmières, personnel sanitaire auxiliaire (samaritaines, aides hospitalières, etc.), spécialistes (laborantines médicales, assistantes en radiologie, aides de médecin, etc.) et éclaireuses ont eu lieu en février et mars.

26 février	Pflegerinnenschule Zurich
27 février	Hôpital de district, Männedorf
3 mars	Hôpital des Bourgeois, Bâle
5 mars	Hôpital cantonal Lucerne
12 mars	Ecole d'infirmières Lindenhof, Berne

17 mars Hôpital cantonal, Lausanne
18 mars Hôpital de district, Biel
20 mars Ecole d'infirmières de l'Hôpital de district, Thoune.

*

Incorporation d'infirmières, samaritaines et éclaireuses

Vingt-trois nouvelles infirmières de l'Ecole de l'Hôpital cantonal de Lausanne ont été incorporées le 17 mars dans des détachements croix-rouge après avoir passé la visite sanitaire de recrutement et avoir été déclarées aptes au service. Ce sont:

Mesdemoiselles Nelly Audemars, Christiane Besse, Myriam Blanc, Marie-Françoise Briemann, Irène Deytard, Josette Dubois, Simone Dubois, Yvette Dufour, Eliane Feusier, May Gautschi, Lucette Gentizon, Apollonia Hauser, Clarisse Jaquillard, Madeleine Lequint, Marie-Blanche Matli, Myriam Moret, Rose Nicollerat, Claudine Oehler, Marguerite Peter, Monique Porchet, Georgette Quidort, Marthe Rosset et Isabelle Souvairan.

Une samaritaine a été incorporée le même jour:

Mademoiselle Rose-Marie Huguet, à Monthey,

ainsi que trois éclaireuses:

Mesdemoiselles Colette Moor, à Bex; Madeleine Perrin, à Lausanne, et Madeleine Roulet, à Morges.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à ces nouveaux membres de nos détachements croix-rouge.

*

SECOURS INTERNATIONAUX

L'aide aux réfugiés en Afrique du Nord

En novembre 1958, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a adressé un appel aux sociétés nationales de Croix-Rouge afin que celles-ci continuent à apporter une aide aux réfugiés algériens au Maroc et en Tunisie. Au début de cette année, l'Assemblée générale de l'ONU a chargé le Haut commissaire pour les réfugiés d'adresser aux gouvernements un nouvel appel visant à renforcer l'aide consentie. La Ligue qui a installé des délégations en Tunisie et au Maroc a été chargée de mener à bonne fin les opérations de secours qui pourront être réalisées grâce aux contributions des sociétés nationales et des gouvernements.

La Ligue a demandé à la Croix-Rouge suisse de mettre pendant six mois un collaborateur à sa disposition pour une de ses délégations. Le Comité central a donné suite à cette requête et délégué en Tunisie M. Anton Helbling, d'Embrach.

*

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Rencontre internationale à Varazze

Une rencontre internationale d'information, ayant pour but la discussion de problèmes concernant la Croix-Rouge de la Jeunesse et à laquelle prendront part des éducateurs d'Allemagne, d'Italie, d'Autriche et de Suisse, se tiendra du 31 mars au 5 avril sur la propriété de la Croix-Rouge suisse à Varazze.

*

Cours de premiers soins à Berne

Un cours de premiers soins s'est donné dans une classe primaire-supérieure d'une école bernoise, sous l'égide de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

*

A la Commission suisse allemande

Mlle Marta Hohermuth, institutrice à St-Gall, a été nommée membre de la Commission alémanique de la

Croix-Rouge de la Jeunesse en remplacement de M. Walter Bosshart, démissionnaire.

*

Des livres pour les enfants

Le groupe de juniors de l'établissement « La Rose des Alpes » à Leysin a voulu participer lui aussi à la collecte de livres pour les écoles démunies de bibliothèques. Les petits hôtes de Leysin savent, eux, quelle richesse représente pour des enfants une bibliothèque à leur portée. Ils ont en effet le privilège de bénéficier de la « Bibliothèque Rollier » créée voilà bientôt dix ans par Mlle Rollier et une amie bibliothécaire belge, riche aujourd'hui de 15 000 volumes. En même temps que les livres qu'ils envoyoyaient à l'intention de petits camarades, les juniors de « La Rose des Alpes » ont adressé à ceux-ci de gentils récits contant la création de « leur » bibliothèque.

*

SECOURS AUX VIEILLARDS

Pour les réfugiés en Autriche

Quelque 200 réfugiés âgés d'Autriche ont bénéficié d'une nouvelle distribution de colis de parrainage. Ces colis individuels ont été composés en tenant compte autant que possible des besoins particuliers de chacun de nos protégés. Ils contenaient généralement de la flanelle pour linge de nuit, de l'étoffe pour draps, de la laine à tricoter et des pantoufles, et, complément très apprécié des réfugiés âgés, du café et du sucre.

*

TIMBRES CROIX-ROUGE

Suisse

La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge à Genève utilise depuis le 18 mars pour ses oblitérations mécaniques une flamme accompagnant le timbre à date.

Oblitérations de propagande (Croix-Rouge internationale)

1959 Prop. III « 1859-1959 L'idée de la Croix-Rouge a cent ans » et croix. Impression rouge, machine à affranchir 4552 - Genève 6, Les Eaux-Vives.

Une flamme commémorant le centenaire de l'Ecole d'infirmières de la Croix-Rouge « La Source » est utilisée depuis le début d'avril à Lausanne pour l'affranchissement automatique du courrier.

Oblitérations de propagande (Croix-Rouge suisse)

1959 Prop. 9 « Ecole d'infirmières La Source - 1859-1959 », buste d'infirmière de La Source et croix. (Lausanne 2, Exp. lettres.)

*

France

Pour la Journée du timbre, un timbre avec surtaxe au bénéfice de la Croix-Rouge a été émis en France métropolitaine ainsi qu'en Algérie et à la Martinique. C'est la première fois que cette émission se fait au bénéfice de la Croix-Rouge française en dehors du territoire métropolitain. L'émission « premier jour » a eu lieu les 21 et 22 mars dans 51 villes françaises, à Alger, Bône et Sidi-bel-Abbès en Algérie et à Fort-de-France à la Martinique.

1959 S. LXVIII 20+5 fr. Envol d'un avion postal dans la nuit. Vert noir, noir et rouge brique.

*

Nouvelle-Zélande

Un timbre de trois pence avec surtaxe d'un penny au bénéfice de la Croix-Rouge néo-zélandaise sera émis en juin pour commémorer le centième anniversaire de la bataille de Solferino.